



convocation juge d'instruction

Par **popeyou**, le **31/07/2024** à **10:09**

Bonjour,

Je vis en Espagne, français, et je suis convoqué par un juge d'instruction sur l'île de la Réunion, je suis dans l'impossibilité de me déplacer, pour des raisons d'éloignement, financière, d'hébergement au cas où je serais immobilisé sur place. Quels sont mes recours dans cette situation, en sachant que je souhaite me défendre.

Merci.

Par **Marck.ESP**, le **31/07/2024** à **11:55**

Bonjour

Avez-vous lu les réponses sur le site de conseils juridiques en ligne par des bénévoles.